

CONTEXTE PISCICOLE - COURS D'EAU

660035 - L'Agly du barrage au Verdoble

Domaine intermédiaire



Espèce(s) repère(s)

Anguille, Barbeau méridional,
Brochet

Espèce(s) cible(s)

Carpe commune, Gardon, Goujon

Etat piscicole

Très perturbé

Vue(s) représentative(s)



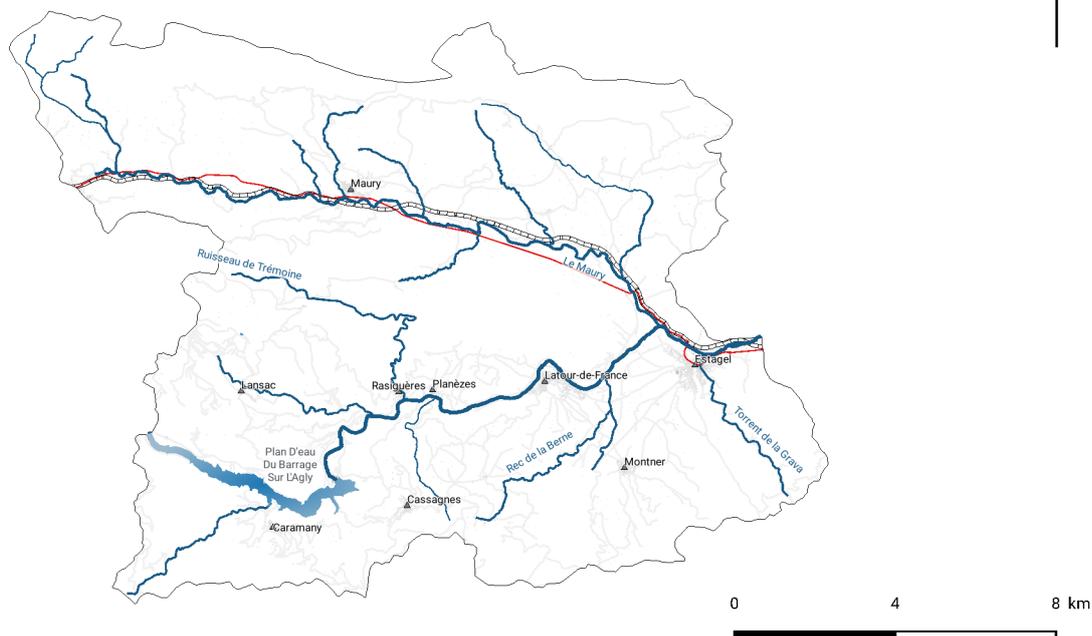
Partenaires financiers



Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles (PDPG 2019)

Fiche contexte éditée le 31/5/2019

I - Localisation du contexte



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA)

II - Description générale

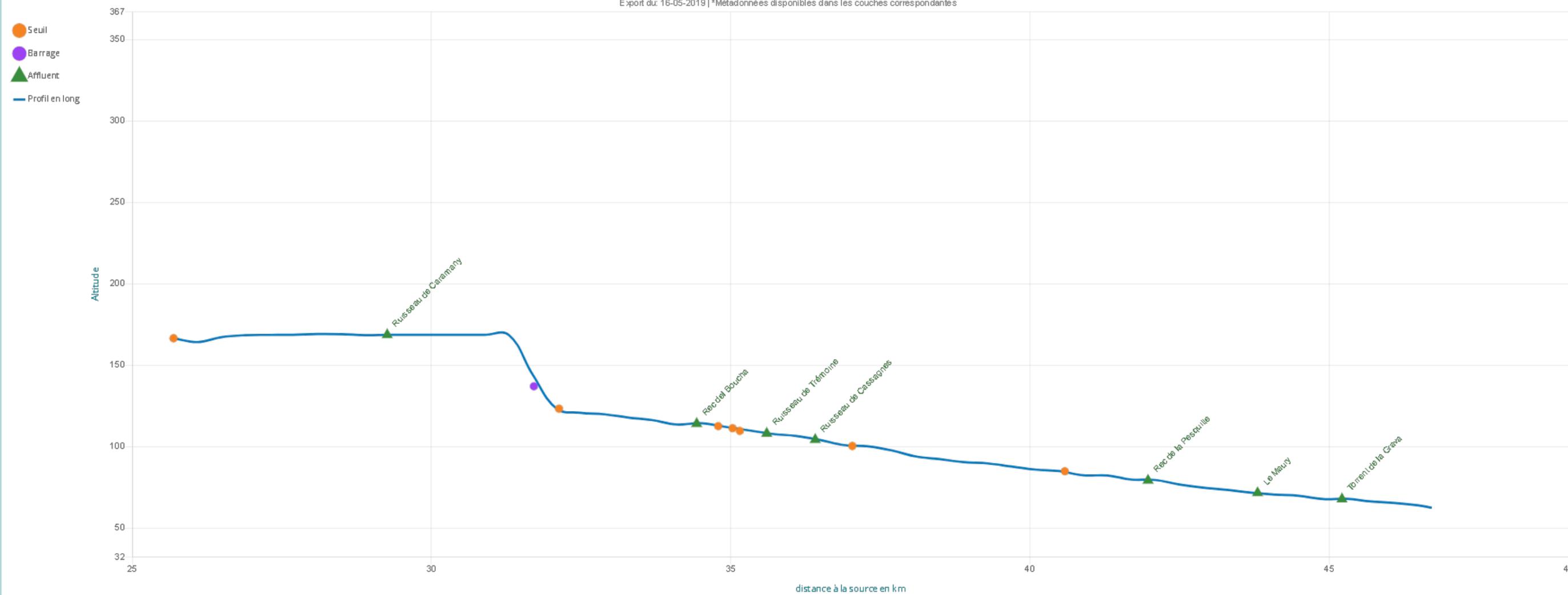
Longueur totale des cours d'eau dans le contexte		
108,7 km		
Nom du bassin versant	Pourcentage du bassin versant occupé par le contexte	Surface du bassin versant en km ²
L'Agly	18,6 %	1061,3 km ²
Cours d'eau principal	Limite amont	Limite aval
L'Agly	Seuil de la retenue de sédiments en amont du barrage	Confluence avec le Verdoble

Plan(s) d'eau

Nom(s)
Plan d'eau du Barrage sur l'Agly, Plans d'eau des carrières de las Castelets

L'Agly - L'Agly du barrage au Verdoble - 660035

Export du: 16-05-2019 | *Métadonnées disponibles dans les couches correspondantes



Sources: BD Alti 25 m (© IGN), BD Topo (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPMA

Principaux cours d'eau et affluents dans le contexte

Cours d'eau principal

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y06-04002	07	L'Agly	21,83 Km	166,5 m	62,3 m	0,2 %

Affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y0630540	07.02f	Rec del Boucha	5,24 Km	300,9 m	114,0 m	3,6 %
Y0630560	07.02e	Ruisseau de Trémoine	8,67 Km	285,8 m	108,0 m	2,0 %
Y0630580	07.02d	Ruisseau de Cassagnes	4,15 Km	414,7 m	104,2 m	7,4 %
Y0630640	07.02c	Rec de la Pesquitte	2,78 Km	112,3 m	79,2 m	1,2 %
Y0640500	07.02	Le Maury	17,82 Km	227,6 m	71,5 m	0,9 %
	07.01b	Torrent de la Grava	4,95 Km	170,7 m	67,7 m	2,1 %

Sous-affluent(s)

Code Hydro	Code inventaire	Nom	Longueur	Altitude amont	Altitude aval	Pente moyenne
Y0641000	07.02.06.01.01	Rec de Coumo Longuo	1,35 Km	720,3 m	321,5 m	27,9 %
Y0641020	07.02.06.01	Ruisseau del Four	4,29 Km	603,2 m	232,5 m	8,6 %
Y0641040	07.02.06	Ruisseau de la Fount d'en Pinou	3,20 Km	337,9 m	212,8 m	3,9 %
Y0630520	07.70.03	Ruisseau de Caramany	5,31 Km	711,4 m	168,6 m	10,1 %
Y0640520	07.02.05	Rec des Maillols	1,89 Km	183,3 m	147,1 m	1,9 %
Y0640530	07.02.04	Ruisseau du Prat	3,40 Km	312,9 m	139,7 m	5,1 %
Y0640540	07.02.03b	Rec de la Coumo Mijane	2,71 Km	237,9 m	121,7 m	4,3 %
Y0640580	07.02.02	Ruisseau du Mas Amiel	4,70 Km	251,2 m	116,2 m	4,0 %
Y0640560	07.02.03	Ruisseau de la Borde	3,03 Km	193,5 m	109,0 m	2,8 %
Y0640620	07.02.01.01	Còrrec del Trauc de l'Olla	5,34 Km	250,1 m	102,9 m	2,8 %
Y0630620	07.02c.01	Rec de la Berne	5,59 Km	403,2 m	88,0 m	5,6 %
Y0640600	07.02.01	Rec de la Devesa	2,47 Km	101,4 m	80,1 m	0,9 %

Prises d'eau des canaux

Nom(s)

Canal de la Mouillere, Canal de Tournefort, Canal de la Plaine (Latour-de-France), Canal du Regatiu

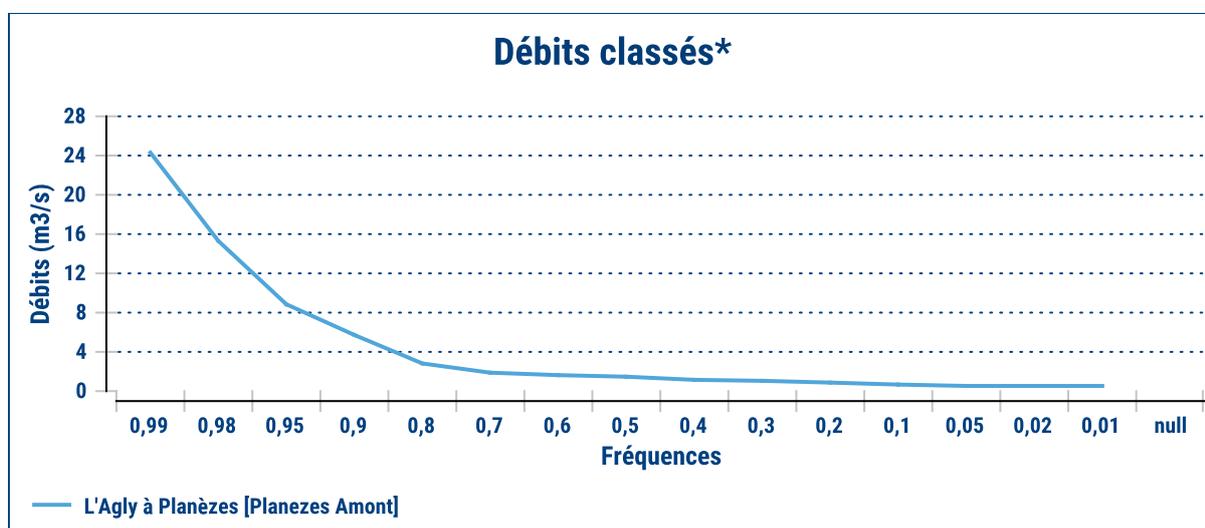
Source: DDTM modifiée par la FDPPMA

Station(s) hydrologique(s)

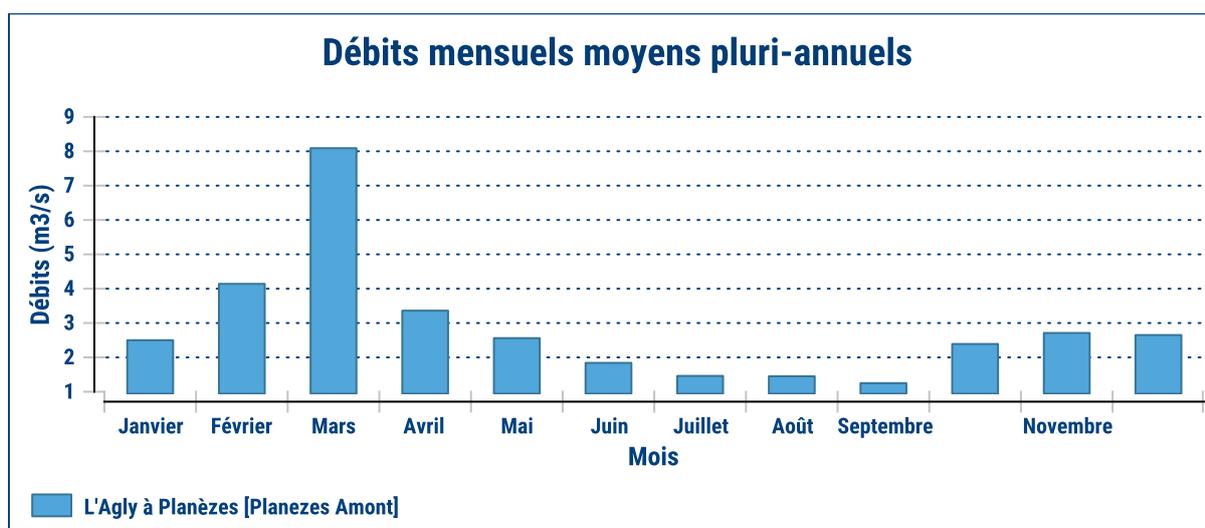
Axe principal

Code station	Cours d'eau	Libellé	Module / QMNA5	Régime	Fournisseur
Y0644010	L' Agly	L'Agly à Planèzes [Planezes Amont]	2.86 / 0.48	pluvial méditerranéen	DREAL Languedoc- Roussillon

Sources: Banque Hydro / Ministère de la Transition écologique et solidaire (certaines coordonnées ont été corrigées par la FDPPMA)



* Données calculées sur 4745 jours

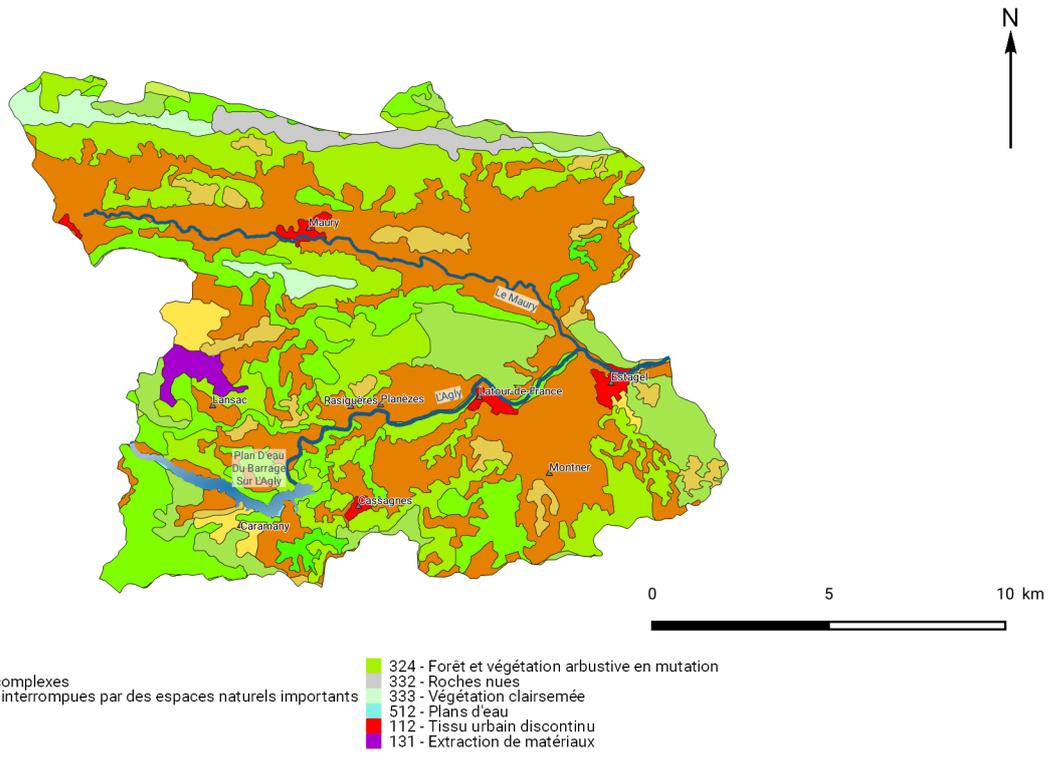


Autre(s) station(s)

Pas de station(s) hydrologique(s)

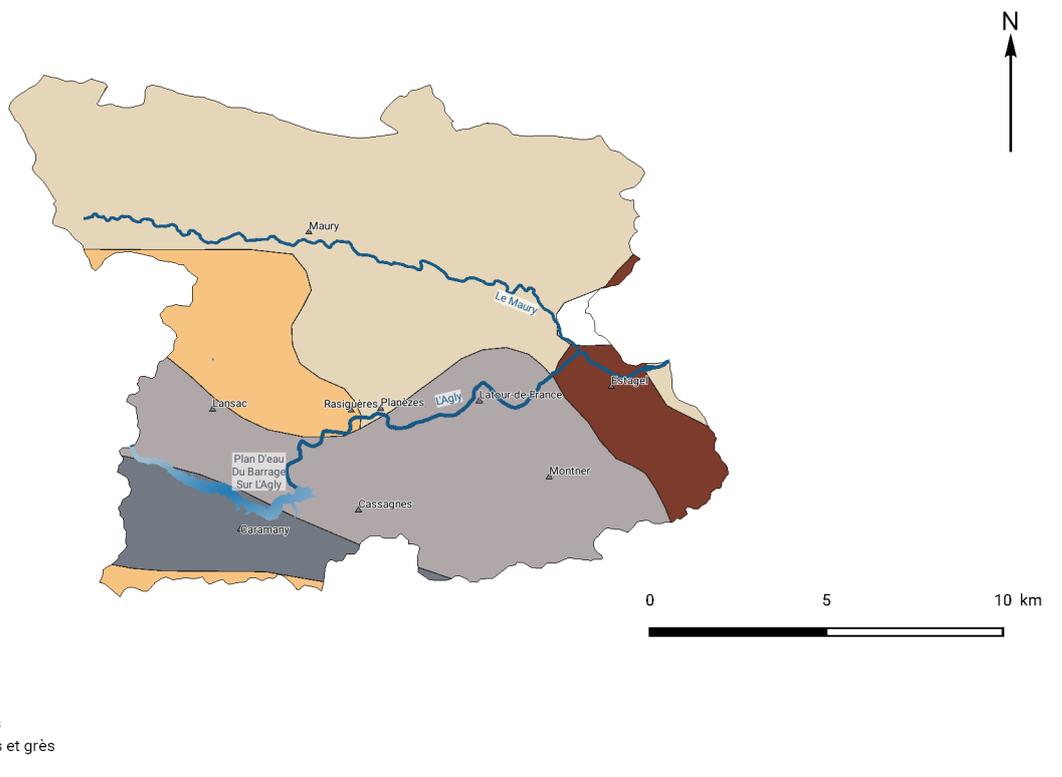
III - Données générales

Occupation du sol



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA , Contextes piscicoles (FDPPMA), Corine Land Cover (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

Géologie

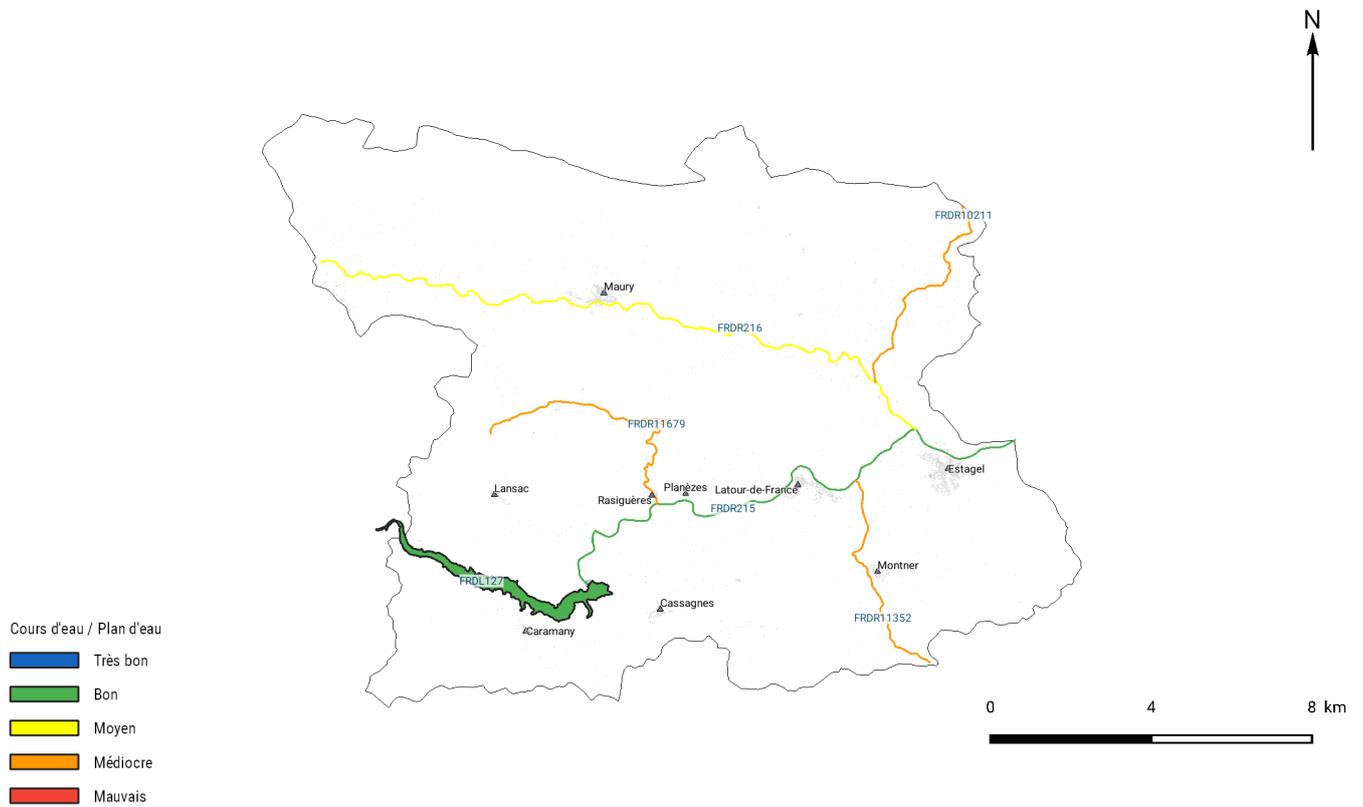


Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA , Contextes piscicoles (FDPPMA), Lithologie simplifiée (BRGM)

Mesures réglementaires de protection du contexte

Thème	Code	Nom	Observations
Arrêté de protection du biotope			
	FR3800170	Bac De L'Alvèse	Arrete de protection du biotope
Continuité écologique (L-214 du Code de l'Environnement)			
	FR0604433	L'Agly du barrage de Caramany à la mer	Liste 1
Installation(s) classée(s)			
	0066.05314	CENTERNACH ENERGIE SARL (VALECO)	Icpe
	0066.01479	SCV Les Vignerons de Trémoine	Icpe
	0066.01410	SCAV Les Vignerons des Côtes d'Agly	Icpe
	0066.05342	CENTRALE EOLIENNE DU FENOUILLEDES SARL	Icpe
	0066.01425	MAIRIE DE MAURY	Icpe
	0066.01492	IMERYS CERAMICS FRANCE	Icpe
	0066.01409	VAILLS Carrières SAS - ESTAGEL	Icpe
	0066.01421	SCV Les Vignerons de Latour de France	Icpe
	0066.01426	SCAV Les Vignerons de Maury	Icpe
Plagepomi			
	FRDR215	L'Agly du barrage de l'Agly au Verdoble	Anguille
Sage			
	SAGE06001	Agly	
Site(s) classé(s) ou inscrit(s)			
	SI1944081701	Ermitage Saint-Vincent et ses abords (Estagel)	Site inscrit
	SI1944092504	Place Arago (Estagel)	Site inscrit
	SC2017021401	Puech de Bugarach et de la crête nord du synclinal du Fenouillèdes	Site classé
Znieff			
	910030614	Massif Du Fenouillèdes	Znieff type 2
	910030486	Massif De La Tourèze	Znieff de type 1
	910030472	Serre De Quéribus	Znieff de type 1
	910011710	Crête De La Quille	Znieff de type 1
	910010830	Corniches De Notre-Dame De Pène Et D'estagel	Znieff de type 1
	910011773	Massif Du Fenouillèdes Septentrional	Znieff type 2
	910030501	Massif Du Sarrat D'espignets	Znieff de type 1
	910030493	Plaine D'estagel Et De Maury	Znieff de type 1
	910030500	Garrigues De Calce	Znieff de type 1
	910011706	Gorges De Galamus Et Massif Du Pech D'auroux	Znieff de type 1
	910030488	Massif Du Pic Aubeill	Znieff de type 1

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état



Code	Nom	Etat écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR215	L'Agly du barrage de l'Agly au Verdoble	Bon	Bon	bon état	2015
FRDL127	retenue de caramany	Bon	Bon	bon potentiel	2015
FRDR216	Riv. de Maury	Moyen	Bon	bon état	2027
FRDR10211	ruisseau de la devèze	Médiocre	Bon	bon état	2027
FRDR11352	ruisseau de la pesquitte	Médiocre	Bon	bon état	2027
FRDR11679	ruisseau de trémoine	Médiocre	Bon	bon état	2027

V - Peuplement

Domaine <i>Intermédiaire</i>	Zonation piscicole <i>Zone cyprinicole</i>	Biocénotype(s) <i>B6</i>
Espèce(s) repère(s) <i>Anguille, Barbeau méridional, Brochet</i>	Espèce(s) cible(s) <i>Carpe commune, Gardon, Goujon</i>	Etat fonctionnel <i>Très perturbé</i>
Poissons migrateurs <i>Anguille, Truite commune</i>	Espèce(s) invasive(s) <i>Ecrevisse rouge de Louisiane</i>	Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier <i>Anguille, Barbeau méridional, Truite commune</i>

Peuplement actuel

Espèce(s) majoritaire(s) <i>Anguille, Brochet, Chevaine</i>	Espèce(s) occasionnelle(s) <i>Barbeau méridional, Gardon, Goujon, Perche commune, Silure, Spirlin, Truite commune, Vairon, Vandoise</i>
--	--

Peuplement potentiel

Espèce(s) centrale(s) <i>Anguille, Brochet, Chevaine</i>	Espèce(s) intermédiaire(s) <i>Barbeau méridional, Goujon, Vairon, Vandoise</i>
---	---

Inventaire(s) piscicole(s) récent(s)

Année	Cours d'eau	Commune	Lieu-dit	Espèce	Etat du peuplement	Fournisseur
2017	L'Agly	LATOIR-DE-FRANCE	Pont - radier	<i>Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau méridional, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Perche soleil, Sandre, Vairon, Vandoise</i>		<i>AFB Direction Régionale Occitanie*</i>
2017	Agly	Rasigueres	Mas Regatieu	<i>Anguille, Barbeau méridional, Brochet, Chevaine, Gardon, Goujon, Ecrevisse américaine, Perche, Silure glane, Spirlin, Truite de rivière, Vairon, Vandoise</i>	Perturbé	<i>FDPPMA</i>

Inventaire(s) piscicole(s) récent(s)

Année	Cours d'eau	Commune	Lieu-dit	Espèce	Etat du peuplement	Fournisseur
2016	Rivière de Maury	MAURY	Mas Amiel	<i>Barbeau méridional, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon</i>		AFB Direction Régionale Occitanie*
2015	L'Agly	LATOIR-DE-FRANCE	Pont - radier	<i>Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau méridional, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Perche, Vairon, Vandoise</i>		AFB Direction Régionale Occitanie*

* La mise à disposition des données AFB n'engage pas la responsabilité de celle-ci sur les exploitations qui en sont faites et ne prévaut pas sur les avis techniques que l'AFB pourraient être amenée à formuler sur ces données.

VI - Biodiversité remarquable

Synthèse

Espèces protégées : Agrion de Mercure, Grand Cormoran, Desman des Pyrénées, Emyde Léporeuse et Loutre d'Europe

Espèces invasives : Vison d'Amérique et Écrevisse Américaine

VII - Gestion et halieutisme

Gestionnaire	Nom	Linéaire dans le contexte (Km)
AAPPMA	Val d'Agly	73,76
AAPPMA	Saint Paul de Fenouillet	34,94

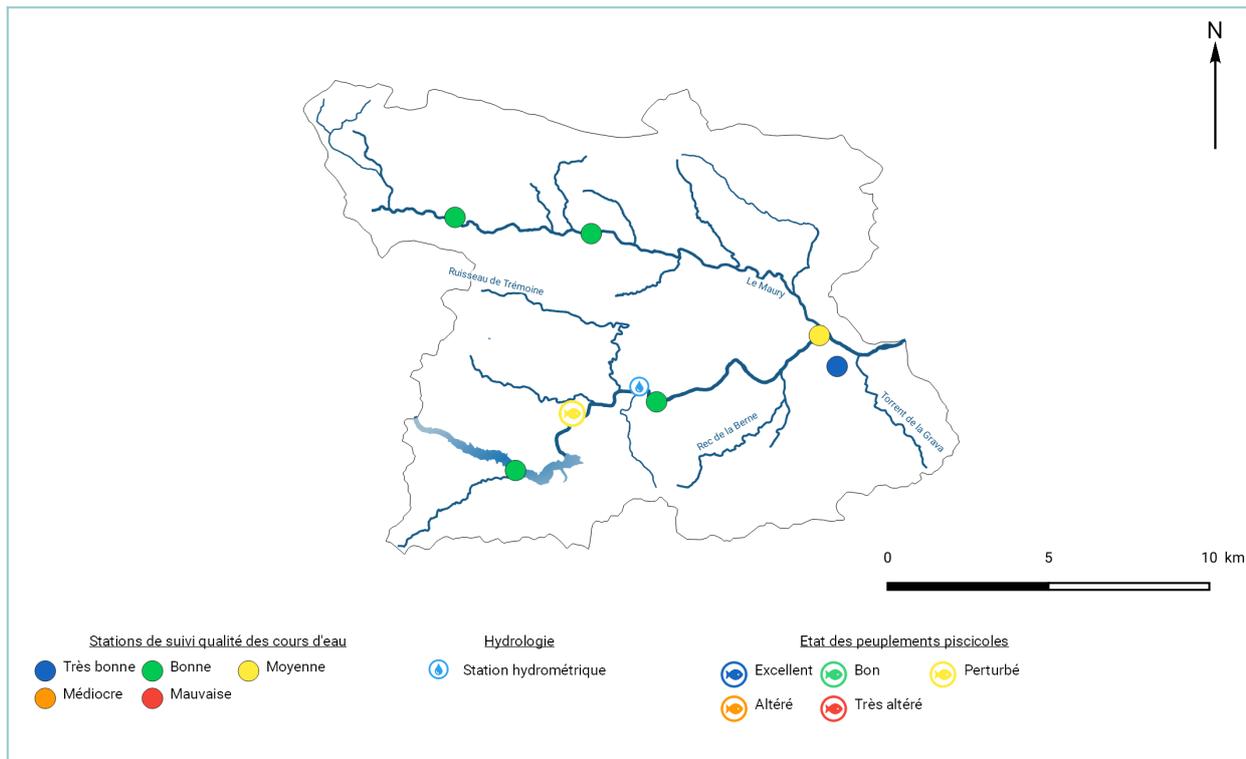
Type de gestion piscicole des 5 dernières années	Catégorie piscicole
<p>Gestion raisonnée</p> <p>Déversements de 50 à 85 kg de Truites Arc-en-Ciel chaque année en 3 ou 4 déversements pour le Parcours de Pêche de Loisirs sur l'Agly à Latour de France.</p>	2ème catégorie

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux	
Nom	Porteur
PLAGEPOMI	DREAL
PGRE	SMBVA

Administration en charge de la police de l'eau et de la pêche	Police de la pêche
AFB, ONCFS, DDTM (SER), Gendarmerie nationale	FDPPMA, AAPPMA disposant de GPPB

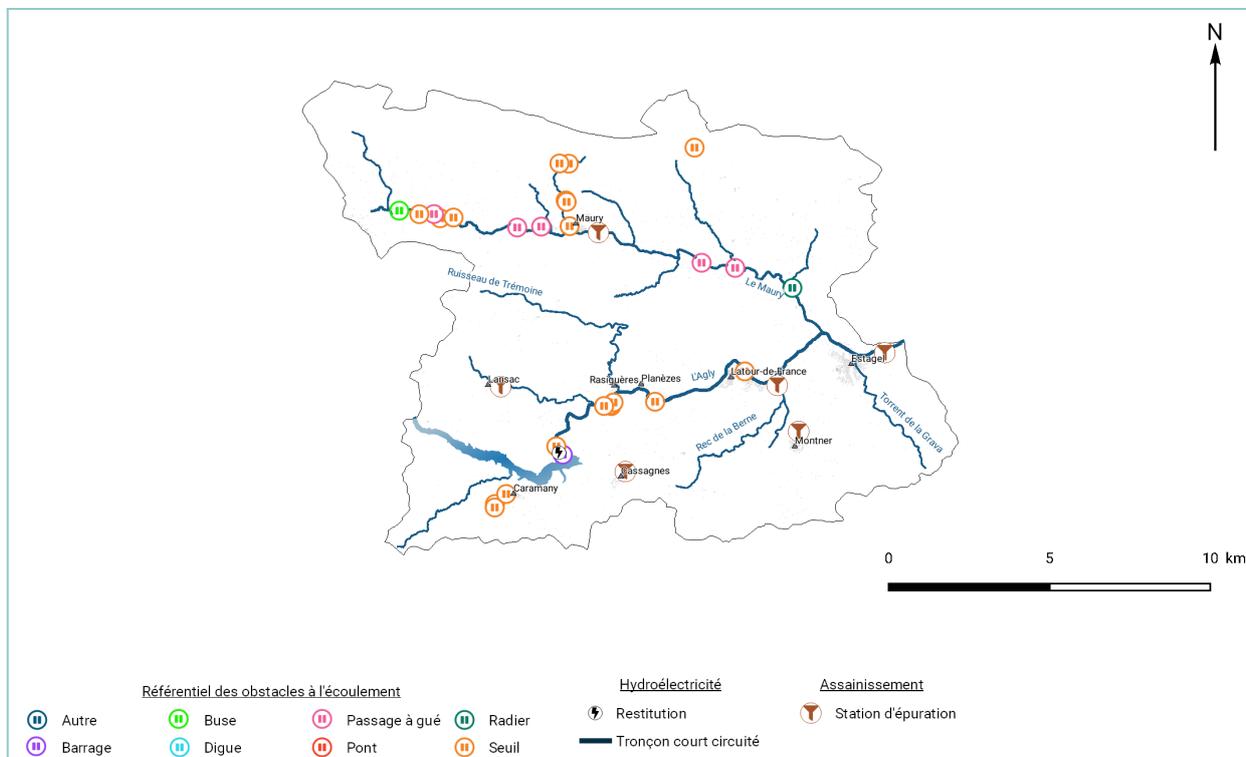
VIII - Diagnostics et pressions anthropiques

Données disponibles sur les milieux aquatiques



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Contextes piscicoles (FDPPMA), Stations qualité (Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et Agence de l'eau RMC), Banque Hydro (Ministère de la Transition écologique et solidaire - certaines coordonnées ont été corrigées)

Activités anthropiques principales



Sources: BD TOPO (DDTM - © IGN) modifiée par la FDPPMA, Stations d'épuration (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Référentiel des obstacles à l'écoulement (Agence française pour la biodiversité), Contextes piscicoles (FDPPMA)

Facteurs			Etat fonctionnel		Evaluation de l'impact à l'échelle du contexte	
	Nature et localisation		Description	Effets		
Importance de l'impact	Nature	Localisation			Recrutement	Accueil
Principal	Espèce animale invasive : Vison d'Amérique (Neovison vison, anciennement Mustela vison)	Tout le contexte	Le Vison d'Amérique est une espèce invasive et opportuniste faisant concurrence à la Loutre d'Europe. De plus, il est aussi considéré comme prédateur du Desman des Pyrénées et des espèces piscicoles comme la Truite Fario et le Barbeau Méridional, espèces patrimoniales dans le département. Il peut également se nourrir d'amphibiens et affecter les pontes des oiseaux limicoles.	Impact sur les espèces piscicoles, particulièrement les géniteurs.	Pas ou peu d'impact	Fort
Principal	Prélèvements d'eau	Ensemble du contexte	Selon le PGRE plusieurs prélèvements sont réalisés sur ce contexte, dont le principal est celui du canal de la Plaine (350L/s) qui alimente une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable des communes de Latour de France, Estagel et Montner. L'écoulement reste pérenne même lors d'étiages sévères.		Pas ou peu d'impact	Modéré
Principal	Pollution diffuse agricole	Station de suivi de qualité sur l'Agly à Estagel	Le suivi de qualité des eaux mené par le département montre des traces de parathionM déclassant la station à un état moyen selon le SEQ EAU Ce produit n'est plus autorisés depuis 2003. Sa présence dans le cours d'eau montre une utilisation récente de ce produit.	Pas d'impacts détectés pour le moment sur les espèces repères.	Pas ou peu d'impact	Pas ou peu d'impact
Annexe	Etiages naturels sévères sur le Maury	Le Maury	Le Maury subit des étiages sévères chaque année. Ce phénomène naturel est lié aux pertes dans le système karstique du synclinal de Saint-Paul-de-Fenouillet.	Réduction naturelle de la capacité d'accueil.	Pas ou peu d'impact	Modéré

Synthèse état des lieux et diagnostic

Ce contexte est composé du Maury et de la partie médiane de l'Agly entre le barrage de Caramany et la confluence avec le Maury à l'aval. L'occupation du sol, typiquement méditerranéenne et viticole, se compose de vignobles (39.5%), de forêts et végétations arbustives en mutation (22%) et de forêts de feuillus (15%). Le fond géologique est essentiellement composé de calcaire (48%) et de gneiss (27 %). La partie aval du Maury est régulièrement en "assec" en période estivale. Le peuplement piscicole sur ce secteur est simplifié du fait des étiages sévères se reproduisant chaque année. L'Agly, le cours principal du contexte, est pérenne, même en période d'étiage. Il y a plusieurs prises d'eau sur ce contexte. La plus importante est celle du canal de la Plaine, elle alimente la nappe qui est utilisée pour l'eau potable des communes de Latour de France, Estagel et Montner et désert un usage agricole jusqu'à Estagel. En ce qui concerne la qualité de l'eau, les paramètres semblent montrer un bon état des eaux à l'exception des pesticides. En effet des concentrations importantes en Parathion M ont été détectées sur la station de suivi de qualité des eaux de l'Agly à Estagel en 2017. Ce produit a sans doute été utilisé pour traiter les vignes malgré son interdiction d'utilisation en France depuis 2003. Le peuplement piscicole sur l'axe principal du contexte est constitué du brochet, de la perche, du barbeau méridional et de plusieurs espèces de poissons blancs mais aussi de rares truites et de l'anguille. On y retrouve également du silure depuis le début des années 2010. L'impact de l'arrivée de cette nouvelle espèce est encore méconnu. Néanmoins, son intérêt halieutique satisfait de nombreux pêcheurs malgré l'inquiétude des gestionnaires sur son incidence sur le peuplement piscicole déjà en place. On peut aussi citer l'arrivée d'une autre espèce exotique envahissante sur ce contexte. Il s'agit du vison d'Amérique. La présence de l'écrevisse américaine est également à signaler.

IX - Synthèse des actions préconisées

Cohérence	Priorité	Nom	Descriptif	Localisation	Masse d'eau	Effet attendu sur les espèces repères	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE n°	Lien avec l'action du PDM du SDAGE
Groupe 1	Absolue	Optimisation de la gestion des étiages et du partage de la ressource (PGRE)	Participer au suivi du PGRE de l'Agly porté par le SMBVA.	Tout le contexte	FRDR215, FRDR216			OF 7 : Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir	RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
Groupe 2	Modérée	Gestion de l'expansion et régulation du Vison d'Amérique	Gestion concertée avec les différents acteurs (PNR PC, Fédération de Chasse, Louveterie, AFB, Piégeurs, DDTM, ONCFS, FRNC, Syndicats de bassins versant...) pour la régulation du Vison, mise en commun des moyens (techniques et financier), mise en place d'un projet de régulation du Vison par la formation de piégeurs agréés au sein du réseau pêche.	Tout le contexte	FRDL127, FRDR215, FRDR216, FRDR10211, FRDR11352, FRDR11679			OF 6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de la gestion de l'eau Dispositions 6C03: Favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes	
Groupe 3	Modérée	Etudier le possible impact des pesticides sur les poissons	Faire des recherches bibliographiques sur l'impact éventuel des produits phytosanitaires sur les poissons mis à jour par le suivi départemental de la qualité des eaux.	Sur la partie aval du Maury et sur la partie aval de l'Agly sur le contexte	FRDR215, FRDR216			OF 5D : Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles	AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitements phytosanitaire AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

Synthese des préconisations

Sur ce secteur la principale action à mettre en place concerne l'optimisation de partage de la ressource en eau grâce au PGRE élaboré par le SMBVA. La Fédération suivra la mise en oeuvre de ce document dans son plan triennal. Une étude bibliographique sur l'impact des pesticides sur les poissons serait à réaliser. A cela nous pouvons ajouter qu'il semble important d'agir sur la régulation du Vison d'Amérique. Pour cela des pièges sont mis à la disposition des pêcheurs piégeurs agréés. Une gestion patrimoniale est préconisée sur secteur du fait de la bonne productivité du cours d'eau malgré les étiages sévères qui surviennent régulièrement.

X - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion patrimoniale

Cas particulier de gestion

Parcours Pêches de Loisirs sur l'Agly sous le pont du village de Latour de France (déversement de Truites Arc en ciel autorisé)